

Le Pennois



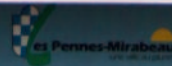
PENSER AUX
INSCRIPTIONS!

- ÉCOLE
Cantine
Garderie
- CENTRE AÉRIÉ
Mercredis
Vacances
- COLONIES
- JOBS D'ÉTÉ

Mercredi
Rapporter
les livres à
la bibliothèque

Jeu
18h
AUTO-ÉCOLE
Arthur

Vendredi
18h
DENTISTE
Juliette

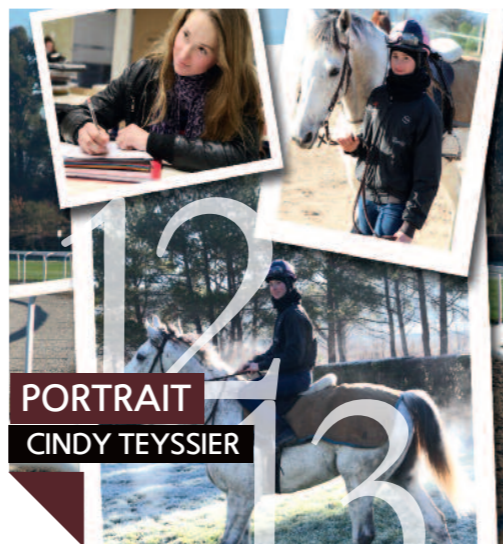




VIE LOCALE
BIENTÔT LES ÉLECTIONS
MUNICIPALES



PRATIQUE
INSCRIPTIONS



PORTRAIT
CINDY TEYSSIER

Médecins de garde

LES 15/16 FÉVRIER
Docteur Gallissian
04 91 96 01 35

LES 22/23 FÉVRIER
Docteur Plantin
04 91 60 29 15

LES 1^{ER}/2 MARS
Docteur Amadei
04 91 46 38 30

LES 8/9 MARS
Docteur Marron
04 42 02 70 75

LES 15/16 MARS
Docteur Soliva
04 91 96 13 00

LES 22/23 MARS
Docteur Bressieux
04 42 02 60 42

LES 29/30 MARS
Docteur Odoux
04 42 02 73 96

LES 5/6 AVRIL
Docteur Balzano
04 42 02 96 39

LES 12/13 AVRIL
Docteur Pasqualetto
04 42 02 77 78

LES 19/20 AVRIL
Docteur Garofalo
04 42 02 55 48

LE 21 AVRIL
Docteur Plantin
04 91 60 29 15

LES 26/27 AVRIL
Docteur Soliva
04 91 96 13 00

Pharmacies de garde 8h-20h

LE 16 FÉVRIER
Pharmacie Saint-Nicolas
96, avenue Jean Jaures
13700 Marignane
04 42 88 10 15

LE 23 FÉVRIER
Pharmacie du Moulin
21, avenue du Maréchal Juin
Le saint Laurent - Bâtiment C
13700 Marignane
04 42 09 09 10

LE 2 MARS
Pharmacie du Village
25, av de la République
13180 Gignac-la-Nerthe
04 42 88 50 60

LE 9 MARS
Avenue des Salyens
Centre urbain Arcade Col Courson
13127 Vitrolles
04 42 89 06 44

LE 16 MARS
Pharmacie St Pierre
Quartier de Bolmon - Av. GrI De Gaulle
13700 Marignane
04 42 31 36 25

LE 23 MARS
Pharmacie de la Tuilière
Quartier la Tuilière
Centre commercial Les 2 places
13127 Vitrolles
04 42 75 38 48

LE 30 MARS
Pharmacie du Roucas
Rue Joseph d'Arbaud
13127 Vitrolles
04 42 89 88 22

LE 6 AVRIL
Pharmacie Mermoz
16, avenue Jean Mermoz
13700 Marignane
04 42 09 70 95

LE 13 AVRIL
Pharmacie de la Signore
Rue Michel Jazy
Centre commercial Concorde Plage
13700 Marignane
04 42 88 29 60

LE 20 AVRIL
Pharmacie Centrale
490, boulevard Barthélémy Abbadie
13730 St Victoret
04 42 89 10 49

LE 21 AVRIL (PÂQUES)
Pharmacie Grand Vitrolles
Route nationale 113
Centre Commercial Carrefour
13127 Vitrolles
04 42 46 81 20

LE 27 AVRIL
Pharmacie du Raumontin
11, av. des Anciens Combattants AFN
13700 Marignane
04 42 88 84 76

Tous les dimanches 9h-13h
Pharmacie de Plan de Campagne,
Centre commercial Barnéoud
13170 Les Pennes-Mirabeau
Tél. 04 42 02 64 16

Les gardes de nuit
Contacter le commissariat de
Vitrolles au 04 42 10 88 20
ou le "RésoGardes" au 32 37
(24h/24)

Urgences

POLICE MUNICIPALE
Tél. 04 42 10 60 13

POLICE NATIONALE
Tél. 04 84 35 39 20

COMMISSARIAT DE VITROLLES
Tél. 04 42 10 88 20

POMPIERS
Tél. 04 42 15 53 85

Ambulances

ARC-EN-CIEL AMBULANCES
Tél. 04 42 02 82 78

AMBULANCES HORIZON
Tél. 04 91 09 97 29

AMBULANCES VITROLLES
Tél. 04 42 78 78 48

Don du sang

MARDI 11 FÉVRIER
Espace Tino Rossi
15h-19h30

MARDI 11 MARS
Salle du Conseil
Hôtel de Ville - Les Cadeneaux
15h-19h30

MARDI 8 AVRIL
Mairie Annexe de La Gavotte
15h-19h30

SOMMAIRE

- Santé | page 3
- Ça s'est passé... | pages 4/5
- Vie locale | pages 6/7
- Dans ma ville | pages 8/9
- Pratique | pages 10/11
- Portrait | pages 12/13
- Évènement | pages 14/15
- Société | pages 16/17
- Sport | page 18
- Sortir | pages 19/21
- Opinions | page 22
- Pratique | page 23



ÉVÈNEMENT
SEMAINE HANDICAP



SOCIÉTÉ
BME ET MISSION LOCALE :
NOUVELLE ADRESSE



SPORT
COURSE FÉMININE



SORTIR
À MARSEILLE UN SOIR

«Le Pennois»

Reproduction partielle ou totale, autorisée avec mention de l'origine.
Direction de la publication Michel Amiel.
Rédaction Philippe Gallo, Jean-Jacques Adjedj, Célia Netter.
Photos Fabien Mignot.
Maquette et mise en page Flavie de Saporta.
Suivi distribution Service communication.
Contact rédaction communication@vlp.com
Impression Pure Impression, ZAC Fréjorgues ouest,
34135 Mauguio cedex. Tél. 04 67 15 66 00.
Tirage à 9000 exemplaires distribués aux particuliers et aux
entreprises de la commune.
Dépôt légal mai 2005.



Numéro spécial!



En raison des prochaines élections municipales, le calendrier de parution de votre magazine est perturbé. Explications.

Les 23 et 30 mars se déroulent les élections municipales. Nous avons pris le parti de décaler la parution du *Pennois* afin que, dès le prochain numéro, vous puissiez prendre connaissance de votre nouveau conseil municipal. Ainsi, *Le Pennois* que vous avez en mains couvre deux mois et demi d'informations. Nous avons tenu à vous présenter ici des événements et manifestations allant jusqu'à la première partie du mois d'avril. Le prochain numéro, distribué autour du 18 avril, couvrira la deuxième partie de ce mois jusqu'à la mi-mai. Nous resterons sur ce type de parution pour l'exemplaire suivant, soit mai/juin. Enfin, vous aurez votre numéro d'été, comme à l'accoutumée, mi-juin. Il couvrira la période estivale jusqu'à la fin août. Merci de votre compréhension et de votre fidélité.

Récapitulatif :
n° 195 : mi avril / mi mai
n° 196 : mi mai / mi juin
n° 197 : mi juin / fin août



17/01 | LE TRÈS BEAU CONCERT, AU JAS ROD, DES ÉLÈVES DES CLASSES DE CHANT ET D'INSTRUMENTS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE AU PROFIT DE L'UNICEF ET DES ENFANTS PHILIPPINS VICTIMES DU TYPHON HAYAN



25/01 | ENCORE BEAUCOUP DE MONDE POUR CETTE NOUVELLE ÉDITION DU MAGICO-REPAS ORGANISÉ PAR LES MAGICIENS PENNOIS



24/01 | LA CÉRÉMONIE DES VŒUX 2014 À L'ESPACE TINO ROSSI



19/01 | LA PASTORALE RIBOUN A ENCHANTÉ LE PUBLIC DU THÉÂTRE HENRI MARTINET



ÇA S'EST PASSÉ AUX PENNES...

31/01 | LE MAGNIFIQUE SPECTACLE DE LA COMPAGNIE TÉTRA ART CONSACRÉ AU RÉSISTANT JEAN ZAY À L'ESPACE TINO ROSSI



1^{ER}/02 | AU JAS ROD, LE GROUPE ÉLÉVATION A FAIT L'UNANIMITÉ AUPRÈS DES FANS DE U2 EN REPRENANT LES PLUS GRANDS STANDARDS DU GROUPE IRLANDAIS



1^{ER}/02 | GROS SUCCÈS POUR LA SOIRÉE CORSE ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES



10/01 | AVEC UN CONCERT DÉDIÉ AUX MUSIQUES DE LA SAGA STAR WARS, JACQUES CHALMEAU ET L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DU PAYS D'AIX ONT RAVI LE TRÈS NOMBREUX PUBLIC DE L'ESPACE TINO ROSSI

Vous ne pouvez pas vous déplacer ?



Vous êtes absent le 23 et/ou le 30 mars 2014 ? La solution existe : le vote par procuration. En effet, le jour du scrutin, vous pouvez confier un mandat à un autre électeur. Le choix de la personne qui vous représentera est libre, mais celle-ci doit être inscrite dans la même commune que vous et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France. D'un point de vue sémantique, l'électeur dans l'incapacité de voter est le «mandant» et celui qui le fait à sa place est le «mandataire».

Nouveauté 2014 : Le formulaire de vote par procuration peut être rempli par le mandant en ligne sur www.service-public.fr. Cependant, il faudra quand même se rendre au bureau de police de La Gavotte, muni d'une pièce d'identité pour le faire valider. La procuration sera ensuite envoyée à la mairie, le mandataire n'ayant pas de démarche à faire de son côté. Cette procuration peut être établie à tout moment jusqu'à la veille du scrutin... mais il est conseillé de s'y prendre suffisamment tôt pour qu'elle puisse être acheminée en mairie en temps et en heure.



- 1^{er} bureau : École maternelle chef-lieu
- 2^{ème} bureau : Mairie annexe de La Gavotte
- 3^{ème} bureau : École primaire des Cadeneaux
- 4^{ème} bureau : École du Plan-des-Pennes
- 5^{ème} bureau : Ancienne école de Plan-de-Campagne
- 6^{ème} bureau : École La Renardière
- 7^{ème} bureau : Centre culturel Victor Hugo
- 8^{ème} bureau : Centre culturel Victor Hugo
- 9^{ème} bureau : École des Amandiers
- 10^{ème} bureau : Groupe scolaire Les Bouroumettes
- 11^{ème} bureau : Centre socio-culturel Jules Renard
- 12^{ème} bureau : École primaire des Cadeneaux
- 13^{ème} bureau : Salle du Pavillon des Fleurs
- 14^{ème} bureau : École maternelle chef-lieu
- 15^{ème} bureau : Centre socio-culturel des Bouroumettes
- 16^{ème} bureau : Cercle du Repos
- 17^{ème} bureau : Hôtel de Ville (bureau centralisateur)



CITOYENNETÉ

Bientôt les élections municipales !

Les 23 et 30 mars ont lieu, dans les 36 680 communes françaises, les élections municipales. Voici les informations à connaître avant cette échéance électorale.

Si ce n'est pas encore fait, cochez deux dates sur votre agenda du mois de mars : les 23 et 30. Car ces deux dimanches successifs se dérouleront les premier et second tours des élections municipales. Un scrutin qui a lieu tous les six ans et dont le mode varie en fonction du nombre d'habitants. Pour les Pennes-Mirabeau, il s'agira d'un «scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête». Concrètement, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50% des voix plus une) reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés. Si aucune liste n'a la majorité absolue, un second tour est organisé auquel peuvent se présenter les listes ayant réuni au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour. La

Double vote

Les 23 et 30 mars, outre les conseillers municipaux, vous choisirez vos conseillers communautaires. Concrètement, sur le même bulletin de vote, vous verrez d'un côté le nom des candidats à l'élection municipale et de l'autre quelques-uns de ces mêmes noms qui seront également candidats aux postes de conseillers communautaires. Ainsi, certains seront appelés à cumuler les deux fonctions. Pour les Pennes-Mirabeau, quatre conseillers communautaires sont à élire. Ils siègeront ensuite à la CPA.

répartition des sièges se fera alors comme au premier tour. À noter qu'en application de la loi de 2007 sur la parité, les listes seront composées alternativement d'un candidat de chaque sexe. Ensuite, lors de la première réunion du conseil municipal, présidé par son doyen d'âge, le maire et ses adjoints seront élus au scrutin secret parmi les conseillers municipaux.

En pratique

Aux Pennes-Mirabeau, les 23 et 30 mars, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Pour pouvoir voter, vous devez vous présenter au bureau indiqué sur votre carte électorale (cf. encadré ci-contre). Pour attester de votre identité, seuls les documents suivants sont admis : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, permis de chasser avec photographie délivré par le représentant de l'État, livret ou carnet de circulation délivré par le préfet, carte de combattant, de couleur chamois ou tricolore, carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires, carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photographie, carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie, attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de 3 mois, avec photographie et authentifiée par un cachet de la commune. Attention, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.



Le Prix des projets associatifs, organisé par Coca-Cola Entreprise fait son retour. Avec à la clé une subvention de 3000 euros pour les quatre associations pennoises qui seront retenues.

Bonne nouvelle pour les associations : le Prix des projets associatifs organisé par Coca-Cola Entreprise, via le site industriel des Pennes-Mirabeau, en collaboration avec la Ville, est relancé. Il s'agit de la quatrième édition. Les associations pennoises souhaitant y concourir ont jusqu'au 30 mai 2014 pour envoyer leurs projets et briguer ainsi une somme de 3000 euros destinée à permettre la réalisation, de tout ou partie, de ceux-ci. Quatre lauréats seront désignés durant le second semestre 2014.

Un règlement précis

Pour pouvoir tenter leur chance, les associations doivent adresser leurs dossiers en mairie. Ils peuvent le télécharger sur le site Internet de la ville www.pennes-mirabeau.org, rubrique Association/

«Projet Coca-Cola». Ceux-ci doivent s'inscrire dans l'un des quatre thèmes suivants : social ou humanitaire/ sports/ musiques et cultures/ environnement. Les projets, déposés dans les délais impartis, seront étudiés par un jury composé de membres du personnel de l'usine des Pennes, de salariés de Coca-Cola Entreprise et de représentants de la vie publique locale. Ce jury désigne les gagnants selon différents critères : les projets proposés doivent être ouverts au plus grand nombre, favoriser l'apprentissage, la découverte, les échanges, être innovants et, enfin, économes pour l'environnement en entrant notamment dans le cadre des objectifs de l'Agenda 21 des Pennes-Mirabeau. Dernier détail : les projets retenus devront être réalisés dans un délai maximum d'un an suivant la date d'attribution du Prix.



PROPRETÉ

Tags à part !

La Ville des Pennes-Mirabeau propose aux propriétaires ou syndics d'immeubles d'effacer, gratuitement, les tags présents sur les façades. Explications.

Les tags et autres graffitis sont devenus, par leur ampleur, un phénomène de société. En ville, à la campagne, ils sont partout et s'attaquent à tous les supports : façades, cages d'escalier, véhicules... Malheureusement, on est souvent désemparé face aux solutions d'effacement de ces tags. C'est pourquoi la Ville des Pennes-Mirabeau a décidé de proposer aux propriétaires ou syndics d'immeubles de faire intervenir un prestataire afin d'enlever les tags présents sur les façades et visibles de la voie publique. Il s'agit d'un service gratuit. Pour pouvoir en disposer, il convient d'envoyer un formulaire de convention au Service environnement, chargé d'instruire et suivre les dossiers. Ce formulaire est téléchargeable sur le site Internet de la ville www.pennes-mirabeau.org rubrique cadre de vie/ propreté.



MÉMOIRE

Centenaire Première guerre mondiale

En cette année 2014, la France et le continent européen vont commencer à célébrer le centenaire de la Première guerre mondiale, les Pennes-Mirabeau se positionnent également sur le front de ces commémorations. «Lors des Journées Nationales du Patrimoine qui auront lieu en septembre, nous souhaitons organiser une évocation de cette guerre à travers le souvenir des Pennois ayant participé à ce conflit, qu'ils soient nés dans notre commune ou qu'ils y aient résidé», explique Louis Génard, président de l'Association pour la défense et la conservation du patrimoine. Mais ce grand rendez-vous historique et mémoriel -plus de 80 Pennois sont morts durant cette guerre- se prépare dès à présent. C'est pourquoi, l'association fait appel aux habitants de la commune afin que ceux-ci leur confient des archives familiales se rapportant à ce conflit (lettres, photos...). «Nous nous chargerons de les numériser et de restituer les documents prêtés dans les plus brefs délais», rassure Louis Génard.

Association pour la défense et la conservation du patrimoine, 13 bis, rue Jean Aicard tél. 06 68 58 18 19

PRATIQUE

Service environnement, Hôtel de ville, BP 28, 13758 Les Pennes-Mirabeau cedex



FERME PÉDAGOGIQUE

La ferme pédagogique continue sa rénovation. Ainsi, les boxes des poules [1] et des lapins [2] ont été refaits afin que les animaux évoluent dans de meilleures conditions et en compagnie de leurs semblables. Par ailleurs, treize arbres fruitiers (pommiers, poiriers, abricotiers, pruniers, plaqueminières) ont été plantés [3]. À suivre.



VIEUX-VILLAGE

Un chantier de mise en sécurité des fronts rocheux a été effectué sur le boulevard de la Burlière et rue du Souvenir.

ÉCLAIRAGES

Des travaux de rénovation du réseau et de l'éclairage par des luminaires équipés d'ampoules LED ont été menés au Lotissement des Clairières [1], situé aux Barnouins, et à la ZAC du Colonel à Versailles [2].



ANCIEN HÔTEL DE VILLE

Les peintures de certains bureaux de l'ancienne mairie ont été refaites afin d'accueillir des associations pennoises.



PISTE BMX

Coup de jeune pour le local du club BMX qui a été entièrement repeint.

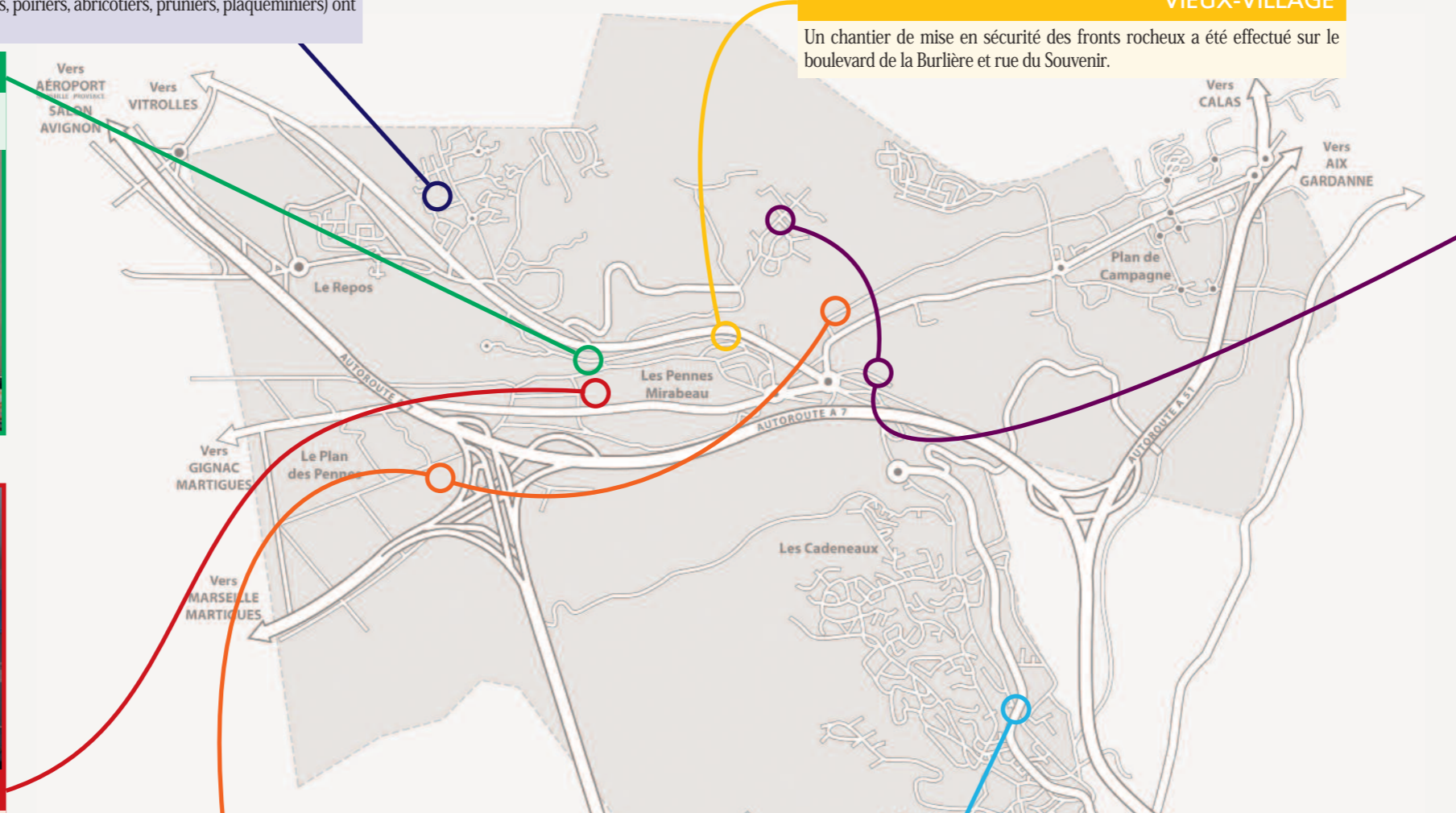


RÉSEAU PLUVIAL

Des améliorations ont été effectuées sur le réseau pluvial, chemin de la Cabassette au Plan-des-Pennes [1] et chemin de Bellepeire [2]. Sur ce dernier chantier, ces travaux seront suivis d'une réfection de la chaussée.

LA GAVOTTE

Les services techniques ont installé un système d'éclairage automatique dans le hall d'entrée de la Mairie annexe.



INSCRIPTIONS Mode d'emploi

Rentrée scolaire 2014-2015, centres aérés, colonies de vacances, jobs d'été..., demain se prépare dès aujourd'hui. Alors, à vos agendas!

Écoles

Votre enfant entre à l'école maternelle ou en cours préparatoire? Vous venez d'emménager aux Pennes-Mirabeau? Si vous répondez «oui» à une de ces deux questions, pensez à effectuer la pré-inscription scolaire entre le 10 mars et le 18 avril. Il suffit de retirer un dossier à l'Espace familles (Hôtel de Ville) ou de le télécharger sur le site internet de la Ville www.pennes-mirabeau.org rubriques Vivre/ Enfance et jeunesse/ Affaires scolaires. Il faudra ensuite le rapporter à ce même service, muni d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, du livret de famille et de l'avis d'imposition 2013.

Pré-inscription ne voulant pas dire inscription, vous recevrez ensuite votre dossier validé afin d'effectuer l'admission définitive auprès de l'établissement où votre enfant aura été affecté. Lors de cette inscription, vous pourrez effectuer en même temps celle au restaurant scolaire et à l'accueil périscolaire.

Pour les autres familles, les inscriptions à la cantine et à l'accueil périscolaire ont lieu du 2 juin au 4 juillet.

Colonies

Comme chaque année, la commune propose aux 7/17 ans des séjours de deux semaines en colonies de vacances. L'été prochain, ils ont lieu en juillet et se passeront en Corse, région plébiscitée par les familles. Rappel: la Ville prend en charge 45% des frais.

Les inscriptions ont lieu le 12 avril, à l'Hôtel de Ville, de 8h30 à 14h30.

Mini-Séjours

Destinés aux jeunes Pennois âgés de 11 à 17 ans, les mini-séjours se dérouleront du 9 au 11 juillet en Ardèche, du 23 au 25 juillet dans les Alpes de Haute-Provence et du 20 au 22 août dans l'un de ces deux départements. À noter que les enfants inscrits en ALSH et ceux qui ne sont pas partis en colonies de vacances seront prioritaires.

Les inscriptions ont lieu du 14 avril au 6 juin, elles s'effectuent auprès de l'Espace familles.

Jobs d'été

PIJ,
89, avenue François Mitterrand,
tél. 04 91 81 18 63



Do you speak english?

Vainess Mbewe, professeure d'anglais au CALM, propose, depuis début 2014, une animation originale qui a lieu le dernier mardi de chaque mois. Ainsi, en janvier, les participants ont pu jouer à des jeux de société anglais. Le 25 février, elle organise une visite guidée d'Aix-en-Provence, toujours en anglais. Et le 25 mars sera consacré à l'accueil d'un groupe d'Américains.

Tarif: gratuit. Places limitées.
Renseignements: 06 03 51 02 59

ALSH

Pour les vacances d'été 2014 l'inscription ou les éventuelles modifications doivent avoir lieu avant le 6 juin. Les enfants sont inscrits au minimum pour deux semaines.

En ce qui concerne l'année scolaire 2014-2015 Les inscriptions se déroulent du 2 juin au 4 juillet.

ESPACE FAMILLES

Hôtel de ville,
223, av. F. Mitterrand,
tél. 09 69 36 24 12.
Ouvert du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h.

Week-end au ski



La Ville organise pour les 14/17 ans un week-end au ski, du 4 au 6 avril, à Orcières, station située dans la vallée du Champsaur. Cette offre, prise en charge à 50% par la commune, comprend le transport, l'hébergement, la restauration, les remontées mécaniques et même les skis!

Tarif: 116 euros. Places limitées.
Renseignements: 04 91 51 92 03

À NE PAS OUBLIER... AUSSI!

Découverte d'Internet



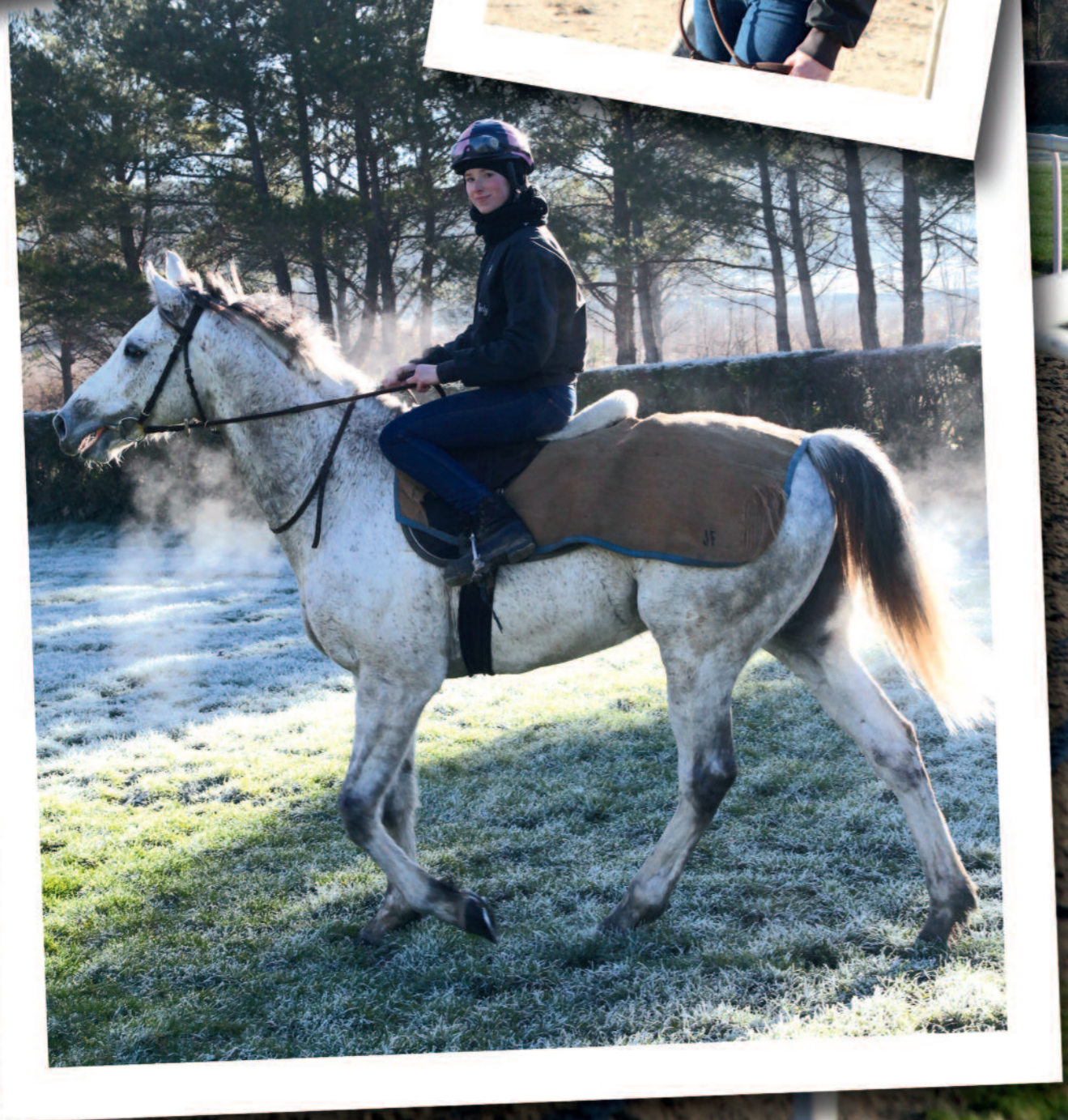
Bien et mieux utiliser Internet. Tel est l'objectif du rendez-vous fixé par l'Espace public numérique (EPN) le 6 mars à 14h. Lors de cette rencontre, animée par Philippe Bonhomme responsable de l'EPN, le public pourra poser toutes les questions sur ce sujet puis les approfondir lors des stages organisés régulièrement au sein de cet Espace.

Tarif: gratuit. Places limitées.
Renseignements: 06 77 75 50 39



L'avenir appartient à ceux qui se lèvent TÔT

CINDY TEYSSIER



Le jour n'est pas encore levé, mais la Pennoise Cindy Teyssier est déjà debout. Il est 5h et il n'y a pas beaucoup de temps à perdre puisque dans moins d'une heure elle aura rejoint l'écurie où cinq chevaux de course l'attendent. Car cette jeune femme, âgée de 18 ans, a fait un choix original : suivre des études à l'École des courses hippiques de Cabriès, un établissement préparant aux métiers très particuliers de cavalier d'entraînement, jockey, 1^{er} garçon, entraîneur... et où l'on n'entre pas par hasard. Ici, on est passionné par les chevaux sinon pas question d'espérer réussir son bac pro «Conduite et gestion de l'entreprise hippique, option course» avec dès la seconde des études ardues s'effectuant en alternance, entre l'école et les écuries professionnelles. Cindy Teyssier, elle, est arrivée dès la classe de 3^{ème}, en 2011, près de dix années après sa découverte de l'équitation sur un... poney! «J'avais à peine six ans et lors d'une sortie en famille, j'ai adoré monter à cheval», se souvient-elle avec un large sourire. Un coup de foudre qui ne s'éteindra plus. Elle s'inscrit dans la foulée dans un centre équestre où elle reste plusieurs années avant une rencontre déterminante : alors qu'elle est collégienne, une conseillère d'orientation lui parle de l'École des courses hippiques qui a l'avantage d'être proche des Pennes-Mirabeau. Elle participe au stage de sélection puis de pré-formation et elle est retenue parmi quelque 200 candidats! «C'était très dur et j'ai pu constater dès cette sélection que l'équitation de course n'avait rien à voir avec ce que j'avais connu auparavant». Un sentiment rapidement validé sur place, en particulier depuis son entrée en 1^{ère} où elle alterne donc entre les cours théoriques et pratiques à l'école (français, maths, anglais, hippologie, monte à cheval, préparation au certificat d'aptitude au transport d'animaux vivants...) et un emploi de cavalier d'entraînement. Sur une année, Cindy effectue 19 semaines

d'école, le reste du temps se passant à l'écurie avec simplement cinq semaines de congés payés... Donc pas de vacances scolaires! Mais la jeune femme ne s'en plaint pas, malgré les réveils très matinaux. Car dès 5h45, hiver ou été, elle commence son dur labeur de cavalière d'entraînement, chargée de dresser et d'entraîner les chevaux placés sous la responsabilité d'un entraîneur. Ainsi, dès son arrivée, Cindy donne à manger aux chevaux, nettoie les boxes puis vers 7h les amène vers la piste. Et là, c'est parti pour plus de quatre heures d'entraînement où elle fait trotter, galoper à tour de rôle «ses» cinq chevaux avant un retour à l'écurie où elle se charge de leurs repas. Puis Cindy a -enfin- sa pause, avant de revenir vers 16h30 pour deux nouvelles heures d'entretien des chevaux et des boxes. «De l'extérieur, ça peut paraître difficile... et ça l'est, mais moi je suis heureuse!». Un sacerdoce volontaire donc, une adolescence forcément différente, d'autant que le week-end, ça continue puisqu'elle accompagne les chevaux dans les hippodromes et s'en occupe avant et après les courses. Frustration? «Même si je ne les monte pas, quand un des chevaux que j'ai préparé est gagnant, je suis très satisfaite. C'est l'aboutissement de mon travail, en quelque sorte», répond Cindy. D'ailleurs, même si elle participe en tant que jockey à des courses entre élèves de différentes écoles hippiques, son rêve est de devenir entraîneur. Véritable chef d'entreprise, celui-ci est responsable de la progression et du bien-être des chevaux que ses clients propriétaires lui ont confiés. Il élabore les exercices de préparation des chevaux, choisit les engagements en courses et organise le travail des cavaliers d'entraînement. Cindy en a-t-elle les capacités? Les mots de Cyrille Octeau, chef d'établissement de l'École des courses hippiques de Cabriès, fournissent un semblant de réponse : «Cindy a énormément progressé depuis son arrivée. Elle est motivée et très volontaire!».

Des rendez-vous à ne pas manquer !

PRATIQUE

Réservations conseillées :
04 42 09 37 80

De roues...
De pointes

Danseuse dès l'âge de neuf ans, Florence Savant-Aira a toujours su que sa vie était la danse. Et inversement. Adulte, elle devient donc professeure de danse. Malheureusement, un accident lui fait perdre l'usage de ses jambes. Mais pas sa passion. Quelques années plus tard, elle obtient un brevet d'état d'éducateur sportif handisport, passe brillamment son diplôme d'animatrice chorégraphique handidanse et développe son savoir-faire auprès de personnes handicapées et valides, en créant notamment l'association De roues... De pointes à Marignane. «Je me suis aperçue que selon le handicap, certains avaient du mal à communiquer avec leur entourage. La danse est pour eux, un moyen de s'exprimer avec leur corps, un petit moment de bonheur et de liberté sur scène...».

Et même si beaucoup de ses élèves n'ont jamais pratiqué cette activité, grâce à sa patience et sa pédagogie, Florence Savant-Aira réussit à faire des miracles : travail de coordination, gestion de l'espace, mémorisation, «autant d'éléments qui peuvent pourtant se révéler complexes pour certains élèves!». Mais le résultat est étonnant et les spectacles de De roues... De pointes ne laissent jamais le public indifférent. La preuve, très bientôt, sur la scène de l'Espace Tino Rossi.

Jeudi 17 avril | 20h
Espace Tino Rossi
Entrée gratuite



Voici une des situations cocasses qui sera reprise sur scène par les élèves de théâtre du Lycée St-Louis de Gignac, lors de leur spectacle Handi'stoires.

Handi'stoires

Parce que rire du handicap n'est pas forcément s'en moquer, mais plutôt l'occasion de faire passer des messages de sensibilisation et de compréhension, l'association pennoise NRH a eu la bonne idée de faire monter un spectacle humoristique à partir d'anecdotes vécues au quotidien par les personnes handicapées. Une envie partagée avec les élèves de la section théâtre du Lycée Saint-Louis de Gignac-La-Nerthe, âgés de 15 à 17 ans.

Ainsi, à partir de textes fournis par l'association, ces élèves - volontaires et motivés - ont travaillé pendant plusieurs mois, sous la houlette de leur professeur de théâtre pour créer des saynètes que le public découvrira lors de cette soirée où valides et non valides sont évidemment les bienvenus.

À NRH, tout le monde est évidemment très excité à l'idée de voir ce spectacle sur scène et les réactions des spectateurs. «Depuis le départ, notre objectif est la sensibilisation aux handicaps par le réalisme et l'humour», dit-on du côté de l'association. Car si le quotidien des personnes handicapées n'est évidemment pas simple, la plus grande satisfaction de NRH serait qu'à la fin de la représentation, tout le monde sorte de la salle Tino Rossi avec un grand sourire. Le pari est pris.

Samedi 12 avril | 20H30
Espace Tino Rossi
Entrée gratuite



Adaptation !

Paysagiste, sportif, clown, comédien notamment dans la série *Vestiaires* sur France 2, Luc Rodriguez est un homme multiple, aux qualités hors normes. Car ce Marseillais est atteint d'infirmité motrice cérébrale.

Un lourd handicap qu'il a su transformer en atout. Au point de devenir un exemple et d'être même le héros du court-métrage *Adaptation*, réalisé par le Pennois Daniel Carraci, qui truste les récompenses :

Prix du meilleur documentaire aux Rencontres de l'Union méditerranéenne de cinéma et de vidéo de Ventabren, Prix du meilleur reportage au Festival Nofi en Arménie, Caméra d'Or au Festival international de Bitola en Macédoine...

Il faut dire que l'itinéraire de Luc Rodriguez est forcément touchant. Lui qui aurait pu se laisser dépasser par son handicap. Mais comme le dit sa maman dans le documentaire, «du jour au lendemain, il nous a dit «il faut que je fasse avec». Et le voilà désormais Monsieur Loyal lors de spectacles, intervenant auprès de jeunes comme les élèves de l'école primaire des Cadeneaux, le

tout avec une spontanéité déconcertante, source de démythification du handicap. Un court-métrage touchant où l'on suit les pas d'un homme -enfin- heureux : «Aujourd'hui, je sais ce que je suis, j'existe, je vis...», confie-t-il.

«Aujourd'hui,
je sais ce que je suis,
j'existe, je vis...»



Semaine handicaps

2014

Du 8 au 17 avril a lieu, aux Pennes-Mirabeau, la quatrième édition de la Semaine de sensibilisation aux handicaps. Un rendez-vous devenu incontournable dans une commune classée 1^{ère} au niveau départemental en matière d'accessibilité.

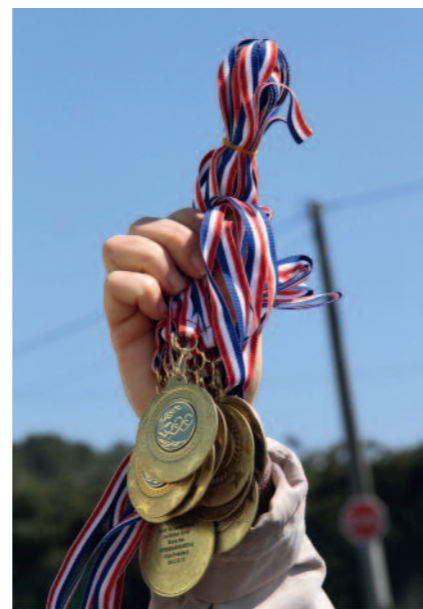
15,16/20. Pas loin de la mention très bien ! En effet, Les Pennes-Mirabeau ont décroché la timbale en se classant à la première place du baromètre 2013 de l'accessibilité des villes de plus de 10 000 habitants, publié annuellement par l'Association des paralysés de France. Une palme obtenue dans la catégorie... «toutes catégories» devant Trets et Vitrolles. Avec des notes remarquables en matière de cadre de vie adapté (16,19/20), d'équipements municipaux accessibles (15/20) et de politique locale volontariste (14,29/20). Un résultat finalement pas si étonnant dans une commune qui verra se dérouler, du 8 au 17 avril prochains, la quatrième édition de la Semaine de sensibilisation aux handicaps.

De nombreuses initiatives

En effet, outre cette manifestation, notre ville multiplie les actions depuis 2005, année de la signature de la charte «Commune-Handicap» avec quatre associations (Association française contre les myopathies, Nouveau regard sur le handicap, Rétina France et Rebecca). Cette charte aborde des thèmes tels que le logement, l'emploi, les transports, les sports, la culture et surtout engage la commune. Depuis cette date, les mises aux normes d'accessibilité sont systématiquement

effectuées lors de chaque réhabilitation d'établissement recevant du public (ERP) et prises en compte pour toute nouvelle opération. De même, une partie du budget municipal est allouée aux questions liées au handicap lors de travaux de voirie ou pour la mise en place de feux tricolores sonores en direction des malvoyants. Enfin, la ville a créé, en 2008, la Commission Communale d'Accessibilité, respectant ainsi la loi qui impose cette instance aux villes de plus de 5 000 habitants. Par ailleurs, comme les années précédentes, des actions de formation auprès d'agents municipaux pouvant accueillir des personnes handicapées seront menées en 2014, en partenariat notamment avec le CIL (Centre d'interprétariat de liaison) pour l'apprentissage de la langue des signes.

Pour la population, cette sensibilisation aura donc lieu lors de la Semaine handicaps 2014. Au programme : événements culturels pour tous les publics (cf. ci-contre) et initiatives multiples : journée sensibilisation à l'école des Bouroumettes animée par l'association Nouveau regard sur le handicap, interventions à l'ALSH Giono (découverte de la langue des signes, de livres imprimés en braille...), journée sportive au complexe Jean Roure en présence de jeunes handicapés et de collégiens pennois, rencontre bouliste entre l'association La Boule de La Renardière et des personnes non valides de l'Hôpital Edouard Toulouse... Bref, une semaine à prolonger.



Au cœur de la ville

«Avec cette nouvelle adresse, nous serons encore plus proches des habitants».

Pour sa responsable Valérie Sokikian, le Bureau municipal de l'emploi (BME) va être encore plus accessible - et visible - puisqu'il vient de quitter le Centre Marcel Cerdan (chemin des Fraises) pour se fixer à la mairie-annexe de La Gavotte. Dans ce changement d'adresse, le BME est accompagné de la Mission locale, du PLIE (Plan local d'insertion pour l'emploi) et de la Plateforme juridique. Une bonne occasion de rappeler les missions de ces différents intervenants qui sont à votre service.



L'équipe du BME et de la Mission locale

Bureau municipal de l'emploi

Créé en juin 2005 pour soutenir les chômeurs dans leurs démarches, le BME, animé par une conseillère spécialisée, offre un service varié : information, orientation, aide à la recherche d'emploi et/ou à la formation, rédaction de CV et de lettres de motivation. Il propose également un espace documentaire complet, des ateliers comme des formations à l'utilisation d'Internet assurées par l'EPN, et organise des rencontres avec des spécialistes de l'emploi (EGEE, association Job'Action, Pays d'Aix Initiative...) ainsi que des événements (Forum de l'emploi, Markethon...)
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf le mercredi après-midi)

Plan local d'insertion pour l'emploi

Il est destiné aux chômeurs de longue durée, les jeunes sans qualification, les bénéficiaires de minima sociaux, les handicapés et toutes les personnes en difficulté d'accès au marché du travail, à qualification peu élevée ou inadaptée. Le PLIE offre un parcours d'insertion individualisé comprenant des actions d'accueil, d'accompagnement social, d'orientation, de formation. Il peut par exemple financer des aides à la mobilité et apporter un financement complémentaire pour des formations.
Le mardi et le jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

Conciliateur de justice

Monsieur Maury intervient pour des conflits d'ordres civil et commercial ; les principaux étant les problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen...), litiges de consommation, impayés, malfaçons de travaux.
Le 1^{er} et dernier mercredi du mois, de 14h à 17h30

Mission Locale

Remplissant une mission de service public, elle offre aux jeunes de 16 à 25 ans un service de proximité, traitant en priorité des problèmes d'emploi et de formation mais aussi de mobilité, santé et logement afin de permettre une meilleure insertion sociale et professionnelle. L'accueil, individualisé, est assuré par des conseillères spécialisées.

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf le vendredi après-midi)

Plateforme juridique

Consultation juridique

Proposé par le CDAD (Conseil départemental de l'accès au droit), cette consultation permet au public de rencontrer des avocats qui apportent une information générale sur les droits et les obligations juridiques.
Le 3^{ème} mercredi du mois, de 8h30 à 12h (sur rendez-vous)

Aide aux victimes d'infractions pénales

Madame Camisuli de l'APERS (Association de prévention et de réinsertion sociale) apporte une aide aux victimes d'infractions pénales (agression, vol, cambriolage, abus de confiance, non présentation d'enfant, défaut de paiement de pension alimentaire...). Elle les informe sur leurs droits et les soutient dans les démarches administratives et juridiques.
Le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois, de 9h à 12h

Le standard téléphonique de tous les services est le 04 91 67 17 88

Qui fait quoi?

RÉSEAU PLUVIAL

Un nouveau bassin à l'horizon



L'emplacement du futur bassin de la Bédoule

Depuis 2010, un vaste programme de travaux sur le réseau pluvial a été entrepris avec notamment la création de plusieurs bassins de rétention. Prochain sur la liste, celui de La Bédoule.

Cardelines, Loussignan, Giono..., les nouveaux bassins de rétention se succèdent. Et ce n'est pas fini car désormais c'est sur le secteur de la basse Gavotte qu'est prévue la création du bassin de La Bédoule. Un bassin quelque peu particulier car il se situera sur Septèmes-les-Vallons juste en amont de la limite communale avec les Pennes-Mirabeau et Marseille. C'est pourquoi ces trois villes sont concernées par ce projet. Concrètement, la commune de Septèmes est peu touchée par les phénomènes d'inondation à la différence de Marseille et des Pennes-Mirabeau. En effet, pour notre ville, ce secteur

est un point critique en terme d'écoulement des eaux de pluie puisque le ruisseau des Cadeneaux y reçoit les apports de Val Sec, des Matelots et ceux du ruisseau de la Bédoule en provenance de Septèmes.

Un nouvel élan

Afin de définir les solutions à mettre en œuvre, une première étude avait été lancée dès 1997, mais elle n'avait pas été suivie de travaux, faute d'accord entre les trois communes. Mais, désormais, les choses progressent : en ce début d'année, une nouvelle étude de

dimensionnement du bassin et du collecteur qui rejoindra le ruisseau des Cadeneaux, va être réalisée. Une avancée concrète, rendue possible par la signature récente d'une convention tripartite qui définit la participation financière de chaque collectivité pour cette expertise : 10 000 € pour les Pennes-Mirabeau, 10 000 € pour Marseille et 2 000 € pour Septèmes-les-Vallons. Elle permettra également de définir le coût de la création de cet équipement ; ce qui donnera lieu ensuite à une seconde convention. La livraison de ce bassin est prévue au plus tôt pour fin 2015.



Le bassin Giono



Le bassin Loussignan

En attendant...

Après des mois de travaux, les bassins Giono et Loussignan seront opérationnels d'ici quelques semaines.

À sa livraison au printemps prochain, le bassin Giono, situé dans le parc du même nom, aura un volume de 7 800 m³. Il permettra, en association avec les bassins Boli (existant) et Loussignan, de réguler les débits en provenance du versant de Val Sec. Ce qui concourra à réduire le phénomène d'inondation à la Place des Tabors et par extension à la Gavotte. Afin de maintenir les activités de loisirs, le projet prévoit de créer une rampe d'accès car une piste

ceinturera les abords du bassin ; elle pourra être utilisée comme parcours de promenade ou sportif. Elle sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Le bassin Loussignan, situé face à la résidence Saint-Georges, sera quant à lui semi-enterré. Il bénéficiera d'une toiture végétalisée et un espace sera aménagé sur le devant avec notamment la mise en place de quatre conteneurs enterrés. Tout comme celui de Giono, il sera opérationnel au printemps.



Une course peut en cacher deux autres

Cette année, la traditionnelle course féminine de printemps qui se tiendra le 16 mars s'enrichit de «L'Open ô Pennes». Trois épreuves sont au programme.

Dites 33! L'édition 2014 de la course féminine de printemps qui se déroulera dimanche 16 mars à 10h sera effectivement la 33^{ème} du nom. Car, depuis 1982, date de sa création par Anne-Marie et Jean Roure, cette course organisée par l'Amicale des Pennes-Mirabeau est devenue un rendez-vous incontournable, qui cette année va connaître une évolution. Elle s'enrichit en effet de «L'Open ô Pennes» et propose désormais trois rendez-vous en un : la course féminine donc (5,1 km) ouverte à partir de la catégorie minimes, mais aussi une course individuelle pour femmes et hommes (11,2 km) et un relais femmes ou mixte sur 11,2 km également. Il n'y aura pas d'équipe exclusivement masculine car cette manifestation sportive se déroule toujours en référence à la Journée internationale de la femme du 8 mars. Alors pourquoi cette évolution? La réponse est claire : «Avec la disparition de la course «3,2,1», nombre de coureurs nous ont contactés. Ça nous a donné l'idée de lancer cet «Open ô Pennes» pour satisfaire le plus grand nombre et faire perdurer l'ambiance sympathique des courses par équipe», explique Sylviane Finalteri, présidente de l'Amicale des Pennes-Mirabeau.

Pas de perdant(e)s!

À propos d'ambiance, celle qui régit la course féminine depuis tant d'années sera maintenue. À savoir tout d'abord un cadre enchanteur : celui des Barnouins, puisque cette manifestation se déroule uniquement sur des pistes et des chemins forestiers. Ensuite une ouverture à tous : pour participer, il n'est pas nécessaire d'être licencié, il suffit de présenter un certificat médical d'aptitude à la pratique de la course à

piéd en compétition, de huit euros et de... s'inscrire sur le site www.courirenfance.com. Enfin, la convivialité demeure le maître-mot : «Madame Tout-le-Monde se retrouve aux côtés d'athlètes de haut niveau et ça, c'est formidable!», souligne Sylviane Finalteri. D'ailleurs, premier ou dernier, tous les participants repartiront avec un cadeau souvenir.

Renseignements :
Amicale des Pennes-Mirabeau,
tél. 06 38 75 93 70



INSCRIPTION

Stages sportifs 2014

Destinés aux collégiens du département, les Stages13Sport - c'est leur nom officiel - se dérouleront cette année du 7 au 25 juillet.

L'inscription s'effectue sur le site du conseil général (www.cg13.fr/sport/sport/stages13sport/) à partir du 6 mai. Cependant, les pré-inscriptions sont possibles d'ores et déjà auprès de la JSJM les lundis, mardis et mercredis entre 15h et 19h. Attention, une seule semaine par enfant sera attribuée.

Les tarifs s'élèvent à 50 euros et 30 euros pour les bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire.

Renseignements : JSJM, tél. 04 91 65 81 90



COMÉDIE MUSICALE

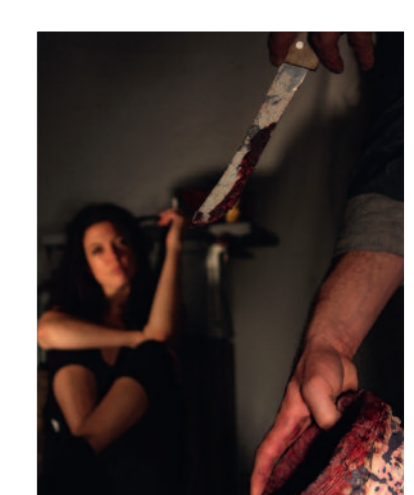
À Marseille un soir

«On connaît dans chaque hémisphère, Notre Cane... Cane... Canebière, Et partout elle est populaire, Notre Cane... Cane... Canebière...» Depuis 1935, ce célèbre refrain extrait de l'opérette *Un de la Canebière* est gravé dans les mémoires. Sans doute que le genre de l'opérette marseillaise a su dépeindre avec un réalisme communicatif la culture méridionale de toute une époque ; des années durant lesquelles Provençaux et Italiens aimaient à se reconnaître dans les textes de ces livrets populaires. Écrites comme du théâtre de boulevard, ces opérettes parlaient au cœur de tous, de Marseille à Paris où elles étaient composées par le célèbre duo formé par l'auteur René Sarvil et le compositeur Vincent Scotto. S'appuyant sur cette tradition, Georges Crescenzo, qui n'est autre que le neveu de Sarvil, présente avec *À Marseille un soir* une comédie musicale au genre revisité. Dans cette forme moderne composée de dix tableaux, musiciens, comédiens chanteurs et danseurs font renaître l'art de vivre à la marseillaise de 1932 à 1963, période qui s'achève avec l'arrivée des yé-yé et condamne définitivement le succès des opérettes. Dans ce spectacle, des chansons de ce célèbre répertoire servent de fil rouge à une histoire

qui se déroule à la fin des années soixante, sur les traces d'un passé à jamais enfui. Le jeune premier, Titin, se souvient. Toujours amoureux de Miette qui n'est plus là, comme le Marseille d'autrefois, il part à sa recherche. Sur fond d'amours contrariées, qui sont le lot des villes portuaires, on croise de multiples personnages, des petits métiers de la rue, chanteurs, crieurs de journaux, petits cireurs napolitains, danseurs de tango, java et valse marseillaises et même de be-bop. On retrouve ainsi les splendeurs de l'Alcazar, la mémoire du Casino de la plage, on revit au rythme des loisirs tels que la pêche ou les baléts, on arpente la Corniche en tramway, déambule sur la Canebière ou gravit la Bonne Mère... Le rideau se lève une fois encore.

PRATIQUE

Samedi 22 février | 17h
Espace Tino Rossi
Tarifs : 10 € et 7 €
Réservation : 04 42 09 37 80



THÉÂTRE

Pollock

Dans un espace figurant leur atelier, deux artistes évoluent, pris dans un mouvement de danse incessant. Par ces figures, Jackson Pollock, l'un des plus grands peintres américains du 20^{ème} siècle et Lee Krasner, sa compagne, peintre renommée qui mit pour lui sa carrière entre parenthèses, expriment leur passion l'un envers l'autre et leur passion commune pour l'art.

Le texte acéré de Fabrice Melquiot (Prix Théâtre de l'Académie Française, en 2008, pour l'ensemble de son œuvre) fait osciller en huis clos, entre échanges véhéments et processus de création, les uns engendrant les autres et inversement. Par moments, le public tient le troisième rôle ; et les deux comédiens (Pierre Chabrut et Sophie Hérial) lui livrent alors des secrets, des réflexions avant d'être absorbés par leur énergie créative. Finalement, les spectateurs sont plongés au cœur de la fabrique artistique, sorte de fonderie qui broie les protagonistes et dont ils ne ressortiront pas indemnes. Une ode à la création, à la confrontation avec soi, présentée par la compagnie pennoise Minotaure et Compagnie.

Vendredi 14 mars
et samedi 15 mars | 20h30

La Capelane

À partir de 12 ans | Tarifs : 10 € et 7 €
Réservations : 04 42 09 37 80





SOLIDARITÉ

Soirée arménienne

L'Association culturelle arménienne des Pennes-Mirabeau organise une soirée caritative au profit de l'orphelinat de Gavar en Arménie. L'ambiance de cette soirée dansante avec orchestre et buffet sera assurée par le Groupe Massis formé de six musiciens marseillais d'origine arménienne, qui se produisent régulièrement avec des artistes tels que Patrick Fiori ou les Gipsy King. À leur formation rock typique - guitare, clavier, basse et batterie -, viennent s'ajouter des instruments traditionnels comme le célèbre doudouk (instrument à anche double tel le hautbois), qui leur permettent de faire perdurer la musique arménienne sur des arrangements modernes.

Ce vendredi 7 mars, ils seront rejoints par Satenik Sargsyan, chanteuse à la carrière arménienne, qui est l'une des quatre solistes du groupe Kohar. Le groupe interprétera des reprises du répertoire populaire, illustrant des noms tels que Sayat Nova (poète troubadour et maître du kamança), Aram Khatchadourian ou Arno Babadjanian ; ils reprendront également *Délé Yaman*, célèbre mélodie popularisée en France par Hélène Ségara en 2008.

Vendredi 7 mars | 20h
Espace Tino Rossi

Tarif : 10 €

Réervations : 06 14 43 13 71



SHOW MUSICAL

«CINÉ CHANSONS»

Venez chanter et vous amuser avec les Studios mélodie! Créés en 2001 à Marseille par Patricia Giordano, artiste et directrice de l'association, ces studios se sont installés en 2005 aux Pennes-Mirabeau, et emboîtent le pas de l'Espace Mélodie. Autre établissement de formation artistique, parrainé par la chanteuse et compositrice Alice Dona, il avait été fondé en 1989 par Patricia et sa mère Dany Giordano.

Aux Studios mélodie, où l'on apprend le chant, la technique respiratoire et l'art de la scène, des talents émergent, régulièrement révélés par des émissions de télé-crochet ou de télé-réalité musicale tels que la Star Academy ou The Voice. Selon le principe de ces émissions où chaque artiste en herbe se voit offrir une occasion de présenter son travail, les élèves offriront le 22 mars un spectacle mis en scène et chanté, reprenant des musiques de films et des airs de comédies musicales célèbres.

D'ici à la fin de la saison, une nouvelle «star» commencera peut-être à briller...

Samedi 22 mars | 20h30
Théâtre Henri Martinet

Tarif en prévente : 15 €, adulte et 10 €, - 18 ans

Réervations : 06 20 39 75 02



MUSIQUE

Mozart SUPERSTAR

Pour sa venue aux Pennes-Mirabeau, l'Orchestre régional de Cannes Pouvence-Alpes-Côte d'Azur rend hommage au plus universel des musiciens, Mozart. Superstar de la seconde moitié du XVIII^e siècle, génie précoce, compositeur prolifique, il a laissé un répertoire de plus de 600 œuvres. Ses compositions, imprégnées du style de ses contemporains, ne reflètent que sa propre inspiration. Son style, avec sa fluidité, sa légèreté et sa liberté, donne cette musique si singulière, reconnaissable et accessible à tous. Pour interpréter le programme de cette soirée, l'orchestre a invité Yoav Talm, un des chefs d'orchestre israéliens les plus brillants et reconnus d'aujourd'hui, ainsi qu'Anne Queffelec, remarquable pianiste à la notoriété internationale. Alors, plus un mot, laissez-vous simplement emporter!

Au programme :
Divertimento pour cordes en ré majeur, K136
Concerto n°20 en ré mineur pour piano et orchestre, K466
Ouverture de Don Giovanni, K527
Symphonie n°40 en sol mineur, K550

Mardi 8 avril | 20h30
Espace Tino Rossi

Tarifs : 15 € et 10 €

Réserve : 04 42 09 37 80

ET AUSSI...

ELIKIA ET JOSEPH, ENFANTS OU SOLDATS?

Pour raisons de santé, le spectacle programmé le mardi 11 février est reporté à une date ultérieure.

RICOUINE

Samedi 15 février | 16h

Concert de l'association Les Amis de la Marseillaise | Salle Tino Rossi | Tarif : 12€
Réervations : 04 91 65 76 62
ou au 04 42 02 55 14 (Syndicat d'Initiative).

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES

Dimanche 16 février | 16h

Une partition sonore de Georges Boeuf sur un texte de Jean Giono.
La Capelane | Tarif : 10€ et 7€
Réervations : 04 42 09 37 80

THÉ DANSANT

Mardis 18 et 25 février | 14h30-19h

Animé par l'orchestre Arc-en-ciel.
Espace Tino Rossi | Entrée : 6€
Renseignements : 06 68 48 61 42

UN CÀCOU ET UNE CAGOLE... LE DIVORCE!

Vendredi 7 mars | 20h30

Spectacle humoristique. Quand un càcou et une cagole décident de divorcer, ça fait forcément des étincelles!
Théâtre Henri Martinet | Tarifs : 10€ et 7€
Renseignements : 04 42 09 37 80

RENCONTRES LITTÉRAIRES

Lundi 10 mars | 19h

Rencontre avec le romancier Jean-Paul Delfino dans le cadre des clubs de lecture.
Médiathèque
Renseignements : 04 42 02 03 33

SOIRÉE ITALIENNE

Samedi 15 mars

17h | Conférence sur Galilée (gratuit)
20h30 | Dîner spectacle (Orchestre du Piémont, Chorale, animations...)
Espace Tino Rossi | Préventes auprès du Syndicat d'initiative : 04 42 02 55 14
Renseignements : 04 91 09 91 94
et 06 88 90 06 70.

À PORTÉE DE VOIX

Lundi 17 mars | 19h30

Embarquement pour une odyssée, des compagnons autistes décidés à monter sur scène pour offrir leur parole au public.
Théâtre Henri Martinet | Tarif : 5 €, 2 € pour les patients, le personnel hospitalier et les enfants | Réervations : 04 42 09 37 80
Spectacle du C.H. Edouard Toulouse dans le cadre de la Semaine d'information sur la santé mentale.

P'TIT BONHOMME DE CHEMIN

Mercredi 19 mars | 10h

Théâtre de marionnettes et d'ombres chinoises.
La Capelane | Tarif : 4€ | de 2 à 5 ans
Renseignements : 04 42 09 37 80

L'HEURE DU CONTE

Mercredi 19 mars | 15h

Kamishibai par Jaques Daval de l'association Les Trois soleils bleus. Salle de contes de la bibliothèque de la Gavotte | Tout public à partir de 2 ans
Gratuit | Renseignements : 04 91 51 22 59

LE PRINTEMPS MÉDIÉVAL

Samedi 22 mars | 19h30

Banquet spectacle organisé par La Porte des Étoiles | Espace Tino Rossi | Tarifs : 18€, 12€ (- de 12 ans), gratuit (- de 5 ans)
Renseignements et réservations : 04 42 02 91 82
ou 04 42 02 55 14

BALLADES & SCÈNE OUVERTE

Proposées par les élèves de l'École de musique et d'art dramatique | Gratuit
Renseignements : 04 96 15 17 99
Ballades | Du lundi 7 au jeudi 10 avril | 18h
La Capelane
Scène ouverte | Vendredi 11 avril | 20h30 | Jas'Rod

SYNDICAT D'INITIATIVE



Salon de peinture et de sculpture

Le 28^{ème} Salon se tiendra du 30 mars au 5 avril, Espace Tino Rossi.

De nombreux artistes prestigieux seront invités et accompagneront la cinquantaine de participants aux concours de peinture et sculpture.

Vernissage et remise des prix le 29 mars à 18h30.
Invité d'honneur Peinture : Van Que.
Invité d'honneur Sculpture : Maria Catuogno.
Les dossiers d'inscription aux concours sont à déposer avant le vendredi 28 février, 17h.

MP 2013

La Provence, terre de rencontres

Exposition d'arts plastiques.
Musée Regard de Provence, Marseille : jusqu'au 23 février.

Renseignements

35 bis, avenue Victor Hugo
Tél. 04 42 02 55 14 Fax 04 42 02 94 66
E-mail : s.i.lespennesmirabeau@orange.fr
Horaires : lundi de 8h à 12h et de 14h à 18h, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h, mercredi de 8h à 12h.

L'HEURE DU CONTE

Mercredi 9 avril | 15h

Hum! les gâteaux par Kroquelalune.
Salle de contes de la bibliothèque de la Gavotte | Tout public à partir de 5 ans.
Gratuit | Renseignements : 04 91 51 22 59

DEUX DAMES POUR DAMEI, PIAF ET BARBARA

Samedi 12 avril | 20h30

Chansons.
Théâtre Henri Martinet | Tarifs : 10€ et 7€
Renseignements : 04 42 09 37 80

B-BOY CONTEST

Dimanche 13 avril | 14h

Proposé par AC2N et Break2mars.
Rendez-vous hip-hop en présence des plus grands crews : Wanted Posse, Vagabons, Melting Force, Legateam Obstruxion, Pockemon Crew...
Espace Tino Rossi | Tarif : 5€
Renseignements : 06 18 14 80 67



Toutes les infos et tarifs
sur www.jasrod.fr
et au 04 91 51 87 46

FÉVRIER

Les 13, 14 et 15 | Loco festival
8^{ème} édition. Avec des groupes de la région.

Judi 13 | Nomad, Spinabifida, Shadow Play
Vendredi 14 | Sik, Nude'76, Bastos et Geggyto
Samedi 15 | Avangrad, Solsista, Alain Filippi

Tarifs : 5€ / jour, 10€ / 3 jours

Le 21

The Portalis | Pop Rock + Donna Ashtray | Pop

Le 22 | Soirée années 80

MARS

Le 1^{er}, 21 et 22

Festival Emergenza
Tremplin musical pour les groupes locaux émergents.

Le 7 mars

Concert du collectif.
Avec Otis, Marty et Standard

Le 14

Blaze Bayley | Heavy metal

Le 29 | Soirée années 80

LES PENNES-MIRABEAU UNIS POUR L'AVENIR

Depuis quelques jours, une élue d'un groupe d'opposition se répand sur son site internet de campagne électorale sur le fait que nous aurions utilisé, dans des conditions qui échappent aux règles établies par le Conseil Municipal, cet espace, réservé à l'expression des élus. En effet, selon ses dires, le fait que le mois dernier, nous ayons écrit que la délibération sur les rythmes scolaires avait été votée le 17 décembre serait une preuve indiscutable que nous aurions violé la règle qui consiste à transmettre nos chroniques le 15 du mois précédant la parution de votre magazine. Évidemment cela est faux. Quand nous avons écrit cela, nous avons la certitude depuis quelques jours que cette délibération serait

votée par la majorité du Conseil Municipal. Pourquoi avions-nous cette certitude ? Outre le fait que nous pensions que la volonté des Pennois serait respectée (parce qu'un Conseil Municipal se prépare avec des commissions où tous les groupes politiques peuvent donner leur avis), il n'y avait aucune ambiguïté sur la position de ces groupes au moment de cette commission (avant la date du 15 décembre). Nous aurions pu d'ailleurs écrire dans notre chronique que cette délibération avait été votée à l'unanimité. Mais nous n'avons malheureusement pas pu. Pourquoi ? Parce que la même personne, qui se plaint que nous aurions pu rompre l'égalité entre les groupes, n'est pas venue à cette commission. C'est

dommage, elle aurait pu savoir, comme tout le monde, que cette délibération allait être adoptée. Évidemment, elle devait avoir des préoccupations plus importantes ce jour-là. C'est vrai, le travail obscur en commission cela n'est pas très valorisant... Mieux vaut essayer de se faire passer sur la place publique comme une pauvre victime. Cela demande moins de travail. Eh oui, il est possible de parler au passé d'un événement qui aura lieu dans le futur si au moment où les gens prennent connaissance de cet événement, il a déjà eu lieu. Quoi c'est trop compliqué à comprendre pour vous, madame ? Oui. Comme bien d'autres choses d'ailleurs...

GROUPE PENNES-AVENIR

1936, 1945, 1981
Congés payés, Sécurité Sociale, durée du travail, âge de la retraite, allocations familiales, droit syndical, quelques avancées sociales fruits de ces années de lutte où toute la gauche s'est rassemblée. A l'inverse, quand seul le parti communiste au sein de Front de Gauche continue à se battre se sont recul, dégradation, disparition de ces acquis gagnés au fil des luttes. La Crise responsable voilà le discours des média, de la droite, du F.N... il faut se résigner ! Les élections municipales n'ont pas les mêmes enjeux dit-on, mais déjà la réduction du budget attribué par l'Etat aux Communes entrainera les mêmes reculs. Prenons par exemple un des problèmes qui fait la

une des média l'insécurité sur notre commune. Les effectifs de la Police Nationale ont progressé grâce à l'action conjuguée de Roger Mei, député communiste et de l'engagement sur place des militants PC / Front de Gauche : augmentation des effectifs, amplification des horaires. Mais en 2002 avec le Ministre de l'intérieur Mr SARKOZY les effectifs ont fondu, les horaires d'ouverture ont diminué. Le retour au pouvoir du PS n'a rien changé. Le Chef de Cabinet de Mr VALS a demandé qu'il soit procédé sans délai à une analyse approfondie des moyens en personnel (nous devons être informé des suites courriel du 7/1/14 adressé au Front de Gauche) Autre service public oublié, celui de la Santé, en novembre 2012 les bureaux de la Sécurité Sociale

ont fermé dispersant 40 000 assurés. Autre secteur dégradé la poste, Mr Montebourg alerté par nos soins affirme que ce service est excellent à 99 %. Est-il utile de poursuivre cette démonstration particulièrement auprès de la jeunesse qui reconnaît peu d'intérêt à la politique mais une évidence s'impose quand le PC au sein du Front de Gauche est fort, la France conforte ses conquêtes sociales, sans lutte la situation continuera à se dégrader de l'échelon national à celui de la commune.

Serge Baroni (PCF) et Marc Galland (PG) pour le Front de Gauche.

GROUPE UMP

ABUS DE POUVOIR.
Vous le savez, chaque mois, les divers groupes politiques du Conseil Municipal ont la possibilité de s'exprimer dans le Pennois, via cette page «Opinions». Afin d'assurer l'égalité entre tous les groupes, cette parution est cadrée par le Règlement du Conseil Municipal voté en 2009, qui reste clair : les articles doivent être parvenus «à la mairie des Pennes-Mirabeau par courrier électronique [...] au plus tard le 15 de chaque mois, avant minuit». Si ce délai ne devait pas être respecté, le message suivant remplacera alors l'article prévu : «Texte non parvenu dans les délais de fabrication du magazine». Sanction à laquelle a dû faire face, par exemple,

le groupe «Pennes-Avenir» dans l'édition estivale 2013. Hors, nous sommes surpris de voir dans l'édition du Pennois du mois de janvier, que l'article de la liste majorité municipale «Les Pennes-Mirabeau unis pour l'avenir» relate les faits qui se sont déroulés lors du Conseil Municipal du 17 décembre... soit 2 jours après la date légale... Les règles fixées sont ici bafouées par celles et ceux qui les ont instaurés, et vont à l'encontre de l'égalité requise entre la majorité municipale et l'opposition, constituée d'élus de tous bords. Le nécessaire sera effectué auprès des protagonistes pour ne pas laisser cet abus de pouvoir sans réponse, et sans sanction ! Enfin, le mois prochain, pour le mois de mars, le

Pennois n'arrivera malheureusement pas dans votre boîte aux lettres, puisque les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars. Les élections présidentielles et municipales sont importantes pour votre quotidien, celui de votre enfant, de vos petits-enfants. Il est donc primordial que vous vous rendiez aux urnes ces 2 journées afin de faire entendre votre voix. Encore merci pour ces 6 années passées à votre côté !

Groupe UMP-ennois.

ENSEMBLE POUR LES PENNES-MIRABEAU

Aux Pennes Mirabeau, il ne fait pas bon être fils ou fille de paysans ! Pour quelles raisons ces citoyens sont-ils les « mal aimés » ? Qu'ont-ils fait de mal ? Que leur reproche-t-on ? La réponse est simple : ils sont propriétaires de terrains convoités par la municipalité. Or, ces terrains familiaux, dont l'origine remonte souvent à plusieurs générations ont été acquis durant des années de dur labeur. Si l'on peut comprendre, que pour réaliser des écoles, des crèches ou des logements sociaux, le Maire, (malgré les centaines d'hectares de terrains communaux dont il dispose) préfère acquérir des propriétés privées, les acquisitions doivent se faire sur leur valeur réelle. Actuellement, le Maire refuse « l'acquisition à l'amiable ». Pour camoufler sa responsabilité, il charge un organisme public

d'acheter ces terrains à bas prix au prétexte fallacieux d'une opération d'utilité publique. Les familles de paysans, qui possèdent de modestes propriétés, sont victimes d'une double peine : les parents qui n'avaient pas des surfaces suffisantes pour pratiquer une agriculture intensive ont été étranglés par la techno-bureaucratie et aujourd'hui les enfants à qui l'on refuse des permis de construire, sont menacés d'expropriation. Des questions se posent : Où va la différence scandaleuse (de 1 à 10) entre les sommes versées à ces propriétaires et celles encaissées par la vente des terrains ? Où va réellement cet argent ? A qui profitent ces transactions spéculatives ? Les propriétaires familiaux, victimes de ces opérations spoliatrices dans

différents quartiers de notre commune sont révoltés. Ils sont déterminés à rendre public un dossier qui démontre que l'achat des terrains ne représente que 10% des sommes consacrées aux opérations immobilières et que des permis de construire ont été curieusement autorisés à « certains », sur les mêmes lieux prétendus interdits, notamment aux enfants de paysans. J'espère que les Pennois réagiront en solidarité avec leurs concitoyens menacés par ces manœuvres dignes d'un clientélisme moyenâgeux.

Gilbert POUSSEL gilbertpoussel@orange.fr

PERMANENCES			
RENDEZ-VOUS AVEC LES ADMINISTRÉS	tous les mois sur rendez-vous	Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau et mairie annexe de la Gavotte	09 69 36 24 12
ORDRE DES AVOCATS Consultations gratuites pour les moins de 18 ans	le mercredi 14h30-16h30	Palais de justice, Place Verdun Aix-en-Provence	04 42 21 72 30
MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE M. Vincensini reçoit, sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés	les lundis et mardis matin	Mairie : 7, rue P. et M. Curie Aix-en-Provence MJD : bât i2, 2, rue Raoul Follereau Aix-en-Provence	04 42 91 93 95 04 42 20 90 32
OFFICE NOTARIAL	Permanence le 1 ^{er} jeudi de chaque mois 10h30-12h	Office notarial des Pennes-Mirabeau, 51, av. Plan de Campagne	04 42 46 99 99
DÉPUTÉ	Permanence le 4 ^{ème} jeudi de chaque mois 10h-11h30	Mairie annexe de la Gavotte Place Victor Isnard 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 42 69 81 54

PERMANENCES JURIDIQUES			
CONCILIATEUR DE JUSTICE M. Maury	le 1 ^{er} et le dernier mercredi du mois 14h-17h sur rendez-vous		
CONSULTATION JURIDIQUE (CDAD) sur rendez-vous	Permanence le 3 ^{ème} mercredi du mois 9h-12h	Mairie annexe de la Gavotte Place Victor Isnard 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 91 67 17 88
APERS (ASSO. AIXOISE DE PRÉVENTION ET DE RÉINSERTION SOCIALE) Service d'aide aux victimes d'infraction pénale Mme. Camisuli	Permanences les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis du mois 9h-12h		

ACTION SOCIALE			
ÉCRIVAIN PUBLIC M. Blasini	Les 1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudis de chaque mois de 14h à 17h30	Hôtel de Ville	09 69 36 24 12
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...		Chef-lieu : 15, av. Victor Hugo Gavotte ; 77, av. François Mitterrand	04 42 10 11 43 04 91 09 77 04
PERMANENCE APA ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE Conseil général	Permanence le 1 ^{er} lundi de chaque mois 14h30-17h30	CCAS de la Gavotte 77, av. François Mitterrand	04 91 09 77 04
SERVICE D'AIDE À LA PERSONNE Le Rayon de soleil		81, av. François Mitterrand	04 91 60 55 23
CARSAT SUD-EST (CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL)	du lundi au vendredi 8h-17h	35, rue George 13386 Marseille Cedex 20	39 60 (particuliers) 0821 10 13 13 (sociétés) www.carsat-sudest.fr

EMPLOI/LOGEMENT			
PÔLE EMPLOI Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis, sur rendez-vous, à l'antenne de Marignane	du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15 le vendredi de 8h30 à 12h30	Le Floricity Bâtiment A ZAC Bausset-Florides - RD9 13700 Marignane	3949 www.pole-emploi.fr
MISSION LOCALE BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé	du lundi au vendredi 9h-12h, 14h-17h (sauf le mercredi après-midi pour le BME et le vendredi après-midi pour la mission locale)	Mairie annexe de la Gavotte Place Victor Isnard 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 91 67 17 89 Fax 04 91 67 16 93
PLAN LOCAL D'INSERTION POUR L'EMPLOI (PLIE) Pour toutes les personnes en difficulté d'accès à l'emploi	le mardi et le jeudi 9h-12h, 14h-17h		04 91 67 17 88
POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)	du lundi au vendredi 9h-12h, 14h-18h	89, avenue François Mitterrand	04 91 81 18 63
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) Avec un agent administratif, sans rendez-vous Avec une assistante sociale, sur rendez-vous	Permanence 1 jeudi sur 2 (semaine impaire) 9h-12h lundi, mardi, jeudi matin et mercredi après-midi	Centre social 93, avenue François Mitterrand, La Gavotte	04 91 51 08 60 04 91 05 54 97 (pour les rendez-vous)
ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT)	Permanence le 1 ^{er} mardi de chaque mois 9h30-12h30, 13h30-17h	ADIL des Bouches-du-Rhône Antenne de Vitrolles bât. la Ginestière (quartier des Plantiers)	04 96 11 12 00
ADRIM Bureau de l'habitat et rénovation de façades Mme. Kalifa	Permanences le 2 ^{ème} mercredi de chaque mois 4 ^{ème} vendredi de chaque mois 9h-12h	Service Urbanisme Rue Jean Aicard, les Cadeneaux	09 69 36 24 12
CAUE Architecte conseil du CAUE M. Nahabedian	Permanences les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredis de chaque mois 9h-12h		

ENVIRONNEMENT			
DÉPÔT ET RAMASSAGE DES DÉCHETS Encombrants et déchets verts			0810 00 31 10
DÉPÔT EN DÉCHETTERIE - Déchets encombrants, gravats, cartons, ferrailles, électronique... - Déchets verts conditionnés, encombrants, cartons et gravats - Tôles en fibrociment contenant de l'amiante - Huiles végétales	du lundi au samedi 9h-12h, 14h-17h dimanche et jours fériés 9h-12h	La Grande Colle Est, Les Pennes (particuliers) Route de la Carrière, Les Pennes Peyrolles Rousset Rousset, La Parade, Bouc-Bel-Air, Peyrolles, Saint- Paul-lez-Durance et Pertuis.	04 91 51 02 16 04 42 67 18 41 04 42 29 15 96

28^{ème}

ALON

de

Peinture

& de

Sculpture

DU 30 MARS
AU 5 AVRIL
14h30-18h

Espace
TINO ROSSI

RENSEIGNEMENTS

04 42 02 55 17